

Maurice Kamto, président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun est accusé à travers son cabinet Brain Trust d'avoir influencé l'attribution du marché pour la réalisation du code pénal.

Cette affaire avait été mise en branle par Paul Alphonse Soppo, l'ex-Député UPC (Union des Populations du Cameroun). L'ancien élu du peuple avait indiqué clairement que c'est le Cabinet Brain Trust Consulting appartenant au Professeur Maurice Kamto, alors vice-ministre de la Justice, qui avait gagné le marché de 14 milliards de FCFA pour la rédaction d'un nouveau Code pénal camerounais.

Les documents avaient confirmé que c'est effectivement Brain Trust Consulting qui avait été retenue en 2008 comme adjudicataire. Sauf qu'en plus du nouveau Code pénal, le marché portait également sur l'élaboration du Code civil bilingue, le Code de procédure civil et commercial bilingue, pour un montant total de 89 millions 258 625 FCFA TTC. Un montant très loin des 14 milliards balancés par l'honorable Paul Alphonse Soppo.

Invité donc à l'émission « Un fauteuil pour tous » le candidat du MRC à la prochaine élection présidentielle de 2018, Maurice Kamto a une fois de plus tenu à s'expliquer sur cette affaire à rebondissement.

Selon lui, c'est une cabale orchestrée dont le but est simplement à le fragiliser. Et il est de son devoir, dit-il, en tant que candidat à la présidentielle de faire une mise au point et de rappeler que Brain Trust a eu ce marché grâce un appel d'offre.

L'homme politique a aussi accusé la chaîne de télévision LTM de n'avoir pas chercher à faire des recoupements. Maurice Kamto au cours de l'entretien a laissé entendre que le cabinet Brain Trust avait d'ailleurs fait un « très bon travail